

Département du Loiret

Le 27 octobre 2017

-----  
**Mairie de Courtempierre**

**45490 COURTEMPIERRE**

-----  
Téléphone-Fax : 02.38.87.41.64

Chers administrés

Comme promis et comme à chaque fois que vous êtes directement concerné par une décision du Conseil Municipal, nous vous tenons informé.

Nous avons organisé 3 réunions publiques afin d'informer nos administrés autour de débats ayant pour but de mettre en relief les avantages et les inconvénients de l'éolien sur notre territoire. Ces réunions ont été souvent perturbées de manière agressive par des détracteurs sans laisser un débat démocratique constructif s'ouvrir.

Afin d'être dans le droit chemin juridique et de mettre un terme au mauvais climat qui s'empare de notre Commune, nous avons sollicité une audience privée auprès de Monsieur le Sous-Préfet de Montargis afin de recueillir ses directives.

Les conclusions sont simples, claires et précises.

Monsieur le Sous-Préfet n'a à ce jour absolument aucun projet éolien sur son bureau ou dans ses dossiers concernant notre Commune.

Par ailleurs, au niveau de notre Commune, nous n'avons pas la compétence pour décider d'un projet éolien et la consultation auprès de la population s'avère inutile.

Lors de sa réunion du 20 octobre dernier, le Conseil Municipal a donc décidé à l'unanimité de mettre fin au débat concernant l'éolien sur notre Commune.

Monsieur le Sous-Préfet nous a précisé que si dans l'avenir un projet éolien voyait le jour et concernait notre Commune, le Conseil Municipal et la population seraient amenés à apporter leur avis lors d'une enquête publique.

Le Conseil Municipal continuera son ouverture et sa politique d'information auprès de vous.

Le Conseil Municipal

